

Comment la Maison des écrivains et de la littérature (la Mél) est mise en danger par un désengagement méthodique de l'état

1. Une baisse de financement qui condamne la Mél

Une chute vertigineuse des subventions

Depuis 2015, la Mél a subi une diminution de plus de 70 % de sa subvention :

- **2015** : 700 000 €
- **2016-2022** : Réductions progressives par tranches de 50 000 €
- **2023** : 400 000 € (DRAC) et 100 000 € (Centrale)
- **2024** : 350 000 €
- **2025** : 200 000 €

La dernière coupe, décidée toujours sans concertation en décembre 2024, met la structure en danger et compromet sa mission essentielle de médiation en Éducation Artistique et Culturelle. Cette réduction brutale menace la rémunération des écrivains, la diffusion de la littérature et la structure elle-même.

2. Une maltraitance administrative qui asphyxie la Mél

Des décisions prises sans dialogue

Le 13 février 2025, une délégation de la Mél s'est rendue au ministère de la Culture pour exiger une réponse urgente et dénoncer une maltraitance administrative chronique. Le résultat ? Un renvoi vers la DRAC, restée muette malgré de multiples sollicitations (dont le dépôt d'un dossier de subvention pour l'année en cours adressé en janvier). Ce n'est que sous la pression de cette action que la Mél a reçu, le 14 février, un courrier annonçant la nouvelle coupe budgétaire. Un courrier sans valeur pour une demande d'autorisation de découvert bancaire et une baisse qui condamne la Mél.

Où est le dialogue ? Où est la considération pour un travail essentiel ?

Un transfert de financement mal géré

En 2019, le financement de la Mél a été transféré du CNL à la DRAC Île-de-France et toutes les DRAC, sans information sur les modalités, ni concertation préalable. Un rendez-vous annonçant un changement ayant eu lieu en juillet 2018 est laissé sans suites malgré les relances de la gouvernance Mél, qui n'obtient réponse qu'en... mars 2019... Ce changement de « tutelle » est déjà inscrit dans l'ordre des coupes claires opérées précédemment.

Des accusations infondées pour justifier l'injustifiable

Depuis des années, la Mél subit non seulement des baisses successives de budget, mais aussi les conséquences désastreuses des versements aléatoires des subventions. À cela s'ajoutent des annonces tardives des montants alloués, souvent communiquées en cours d'exercice, instaurant une incertitude permanente et fragilisant gravement son fonctionnement. Et enfin des accusations injustifiées et désastreuses. La Mél est confrontée à des reproches infondés qui servent à justifier les coupes budgétaires. On lui reproche une gestion inefficace et un manque de transparence, alors que la Mél fournit régulièrement des rapports financiers et d'activités détaillés et transparents. D'autres accusations concernent une soi-disant centralisation excessive des ressources sur le fonctionnement plutôt que sur les actions concrètes, ignorant le fait que sans une structure administrative stable et des salariés qualifiés, aucune mission de médiation culturelle ne pourrait être menée à bien. Ces critiques, relayées, ont des effets catastrophiques sur la crédibilité de la Mél et sur sa capacité à obtenir des financements complémentaires auprès d'autres partenaires.

- **Absence de dialogue et d'informations claires avec la DRAC IdF** : comment assurer une gestion rigoureuse sans visibilité budgétaire ?
Dès le transfert financier du CNL vers la DRAC Île-de-France et toutes les DRAC, la Mél a été plongée dans une précarité financière extrême.

Entre juillet 2018 et février 2019, malgré de nombreuses demandes d'explication, aucune information n'a été transmise par la « Centrale » à la Mél sur ce transfert financier rendant impossible toute anticipation.

- **Gestion financière instable et décisions tardives** : lors de la réunion du 22 février 2019, la Mél apprend une nouvelle baisse de subvention de 50 000 euros, portant la perte totale à 170 000 euros en trois ans.
- **Des conditions de financement incohérentes et changeantes** : en mars 2019, il est désormais imposé à la Mél de solliciter individuellement chaque DRAC en déposant autant de demandes de subvention qu'il existe de DRAC. La Mél met en place cette nouvelle organisation imposée en urgence en cours d'exercice et sans garantie d'obtention des financements. Ce qui alourdit considérablement la charge administrative et perturbe son fonctionnement global.
- **Une pression administrative excessive** : l'absence d'explications et l'évolution constante des modalités traduisent un manque total de considération pour les contraintes organisationnelles de la Mél. La structure est mise devant le fait accompli, sans possibilité de dialogue, ni de planification stratégique.

Des exigences déconnectées de la réalité

- **Des critères inadaptés** : la DRAC applique des normes administratives ne prenant pas en compte la spécificité statutaire nationale de la Mél.
- **Des procédures inappropriées** : les dispositifs de subvention et les dossiers Cerfa ne correspondent pas aux actions menées par la Mél, rendant le montage financier de plus en plus complexe et inefficace.
- **Un manque de suivi et d'accompagnement** : les échanges avec la DRAC sont quasi inexistant, empêchant toute clarification sur l'évolution des financements et les orientations stratégiques.
- **Des versements tardifs et imprévisibles** : ils empêchent toute anticipation budgétaire et compromettent le développement des activités.
- **Une persistance malgré tout** : La Mél maintient ses activités essentielles, preuve de la gestion rigoureuse et de l'engagement sans faille de son équipe. La réflexion sur le contenu des actions se poursuit, malgré les exigences croissantes de démonstration de « l'efficacité des processus de management ».

Ce traitement rend impossible toute planification.

Comment organiser chaque année, dans de telles conditions, une équipe, préparer des projets et garantir un accompagnement de qualité aux auteurs, enseignants et élèves lorsque l'on est informé d'une baisse de subvention et du montant alloué en cours d'année, en plein exercice ?

Conséquences : impact financier et humain dévastateur

- Trésorerie en tension à cause de versements tardifs.
- Suppressions de postes : 2 licenciements, 2 départs à la retraite non remplacés sur des postes stratégiques.
- Répercussions directes sur les revenus accessoires des auteurs, sur les projets des enseignants et des partenaires.
- Instabilité chronique compromettant les projets et la structure.

Une précarisation financière organisée

L'accumulation des incertitudes budgétaires, des baisses successives de financement et des revirements administratifs crée une situation intenable, assimilable à une véritable maltraitance institutionnelle. La survie même de la Mél est menacée par ces décisions incohérentes et ce manque de considération pour son rôle essentiel dans le paysage culturel.

3. Un financement public stable indispensable à une mission statutaire d'intérêt public

La Mél, une structure performante et engagée auprès des auteurs et autrices depuis 40 ans

Malgré les difficultés rencontrées, la Mél poursuit ses missions avec professionnalisme et exigence.

Réalité des faits :

- La Mél joue un rôle clé dans la diffusion de la littérature et l'accompagnement des auteurs.
- Malgré les contraintes budgétaires, elle maintient un haut niveau de qualité de service.

- Ses actions sont reconnues et saluées par les enseignants, les auteurs, les académies et les partenaires culturels.
- En ce début d'année 2025, les adhésions sont en hausse, démontrant ainsi le soutien indéfectible des écrivains envers la structure.

Une stratégie de diversification existe mais ne doit pas se substituer au désengagement de l'état

Optimisation des ressources

- Réduction de personnel. L'équipe est passée de 11 à 7 salariés, dont l'administratrice en arrêt maladie depuis 2022, ce qui ajoute une difficulté supplémentaire à l'organisation. Le fonctionnement a été réajusté pour redistribuer certaines tâches et absorber des responsabilités supplémentaires, afin d'assurer la continuité des missions. Toutefois, ces ajustements ne suffisent plus à compenser les conséquences des baisses successives de budget.
- Rationalisation des dépenses. Certains postes ont été réduits ou supprimés, comme ceux liés à l'informatique, aux prestations d'entretien des locaux, ou encore aux achats courants.
- Bien que la Mél bénéficie d'une aide en nature pour le loyer de la mairie de Paris, cette aide reste insuffisante. Un déménagement est envisagé mais serait particulièrement difficile dans le contexte actuel, car il entraînerait des coûts élevés de frais et de relocalisation.

Recherche active de nouveaux financements

- Obtention de marchés publics de la Région Île-de-France depuis 2011. Au total, 7 appels d'offres attribués avec succès à la Mél pour le « Prix littéraire des lycéens » et les « Leçons de littérature ».
- Utilisation du pass Culture, bien que limité (cf. paragraphe 4).
- Collaboration avec de nombreux partenaires.

Mais ces efforts ne suffisent pas :

- Les marchés publics ne compensent pas la perte des subventions.
- Les baisses successives fragilisent les dossiers de candidatures, les partenariats.
- L'instabilité financière dissuade les mécènes rencontrés.

4. Un modèle défaillant : la plateforme pass Culture sur la sellette.

L'arrivée du pass Culture et ses modalités de mise en œuvre interrogent profondément l'avenir de l'Éducation Artistique et Culturelle, en particulier son impact sur les structures de médiation comme la Mél. Si ce dispositif a permis de supprimer les budgets directement alloués aux structures, il n'a pas pour autant allégé leurs missions. Bien au contraire, il impose toujours un travail de conseil sur les intervenants ainsi qu'un suivi administratif, financier et logistique, nécessitant du personnel dédié à la médiation.

Un dispositif en décalage avec les réalités du terrain

- **Une approche standardisée et inadaptée** : le pass Culture ne prend pas suffisamment en compte les spécificités des acteurs culturels et des besoins pédagogiques, compromettant ainsi son efficacité en matière de médiation culturelle.
- **Une mise en relation non encadrée** : l'absence de régulation et d'accompagnement entraîne une qualité d'intervention inégale.
- **Un suivi administratif contraignant** : au lieu de faciliter la mise en œuvre des projets, il alourdit la charge des écrivains et des enseignants, les éloignant de leur cœur de mission.

La Mél en tant que structure de médiation, refuse de voir les auteurs réduits à de simples prestataires dans un catalogue dématérialisé, où la mise en concurrence prime sur la qualité des interventions. Il fut un temps où l'Éducation Artistique et Culturelle reposait sur une vision ambitieuse : permettre à chaque élève d'accéder à la création, aux arts et à la littérature, en faisant de l'école un véritable lieu de rencontre avec les artistes et leurs œuvres. Il ne s'agissait pas d'un supplément culturel, mais bien d'une politique de formation des esprits, d'émancipation et d'éveil critique.

Aujourd'hui, cette vision est mise à mal par une approche marchande qui remplace les échanges approfondis par des mises en relation numériques. Si l'accès aux lieux culturels et aux œuvres tend à se développer, les rencontres avec les écrivains ainsi que les ateliers de lecture et d'écriture se raréfient. Or, la culture ne se consomme pas : elle se vit, se partage et s'expérimente. Il est urgent de préserver des dispositifs structurés et de soutenir les acteurs engagés, garants d'une médiation de qualité.

5. Conséquences catastrophiques d'une politique incohérente vis-à-vis de la Mél

- Suppression de postes et perte de compétences.
- Projets sacrifiés et moins d'accès à la littérature pour la jeunesse.
- Modèle économique non viable : Avec 200 000 €, la Mél ne peut plus remplir ses missions.

6. Conclusion : résister à la destruction programmée de la Mél

La Mél refuse :

- Les coupes budgétaires imposées sans concertation.
- La fragilisation d'une équipe de professionnelle et la précarisation des auteurs.
- La transformation de l'EAC en un marché concurrentiel d'intervenants isolés.

La Mél demande :

- Le maintien d'un financement stable et durable pour remplir ces missions d'intérêt général.
- Une reconnaissance institutionnelle de son rôle central.
- Un dialogue réel avec le ministère et la DRAC ou le CNL.

Grâce aux efforts constants déployés par la Mél, une offre culturelle de qualité a pu être maintenue, malgré ce contexte dégradé, témoignant de l'engagement des administrateurs successifs et de l'équipe professionnelle.

Mais, les difficultés financières croissantes mettent la structure en péril, entraînant inévitablement une diminution de l'activité et une baisse regrettable du nombre de rencontres avec les écrivains.

Pour garantir la pérennité de ses missions et assurer un véritable accompagnement des auteurs, poursuivre un réel travail de transmission de la littérature, un soutien stable et durable est indispensable. Car l'éducation artistique et culturelle n'est pas un luxe, c'est une nécessité démocratique.